

Réf: Dossier 181718

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CHAMBRE FROIDE DU CENTRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
tranche non loin de la CIE, Lot 5860, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CHAMBRE FROIDE DU CENTRE

»

Objet : Vente de produit surgelé et agricole, Commerce de denrées alimentaires et de produits vivriers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
tranche non loin de la CIE, Lot 5860, Ilot 57

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAME VICTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01198 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09893/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

